Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213501703-20261123-20260703-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département d'Ille-et-Vilaine

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 novembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le douze novembre, à 20h34, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal de la commune de Mecé, légalement convoqué en date du vendredi 6 novembre 2026 s'est réuni en séance publique à Mecé, sous la présidence de M. DELAUNAY Jean-Luc, Maire.

Etaient présents - 14 : BAUDY Pascal, BEAUGENDRE Paul, PEAN Vanessa, COTIN Sabrina, DELAUNAY Jean-Luc, GOUPIL Sonia, JUGUET Angélique, LÉONARD Olivier, THEVEUX Kevin, TRAVERS Didier, BAUDY Olivier, GEHORS Nina, Maud BROSSIER, Alain PIETTE.

Absent : /
Absents excusés : Nathalie BENOIT donne pouvoir à Jean-Luc DELAUNAY
Secrétaire de séance : Maud BROSSIER
15 votants pour la séance
Fin de la séance :22h20

2026-07-03 – Réhabilitation de la Mairie et création d'un logement - choix de la maitrise d'œuvre

Dans le cadre de la réhabilitation de la mairie au RDC et d'un logement à l'étage, une consultation a été lancée pour choisir la maitrise d'œuvre pour réaliser ces travaux. Le montant estimé des travaux pour l'ensemble est de 550 000,00€
Le résultat de cette consultation a permis de recevoir 5 offres, suite à l'analyse des offres 4 cabinets d'architectes ont été retenues pour participer à une audition (tableau ci-dessous).

	Candidat	Valeur technique (60%)	Prix (40%)	TOTAL sur 100
1	CLARC ARCHITECTES	32,0	34,02	66,02
2	ROCHER TYPHAINE	36,0	40,00	76,00
3	GESLAND ET	36,0	37,23	73,23
4	PRN ARCHITECTE	42,0	38,12	80,12
5	CF ARCHITECTURE	41,5	34,87	76,37

Classement général	Note	Candidat	*Prix*
1	80,12	PRN ARCHITECTE	52 870,00 €
2	76,37	CF ARCHITECTURE	57 800,00 €
3	76,00	ROCHER TYPHAINE	50 390,00 €
4	73,23	GESLAND ET HAMELOT	54 136,00 €
5	66,02	CLARC ARCHITECTES	59 250,00 €

Après audition et renégociation des offres, il en ressort le classement suivant :

	Candidat	Valeur technique (60%)	Prix (40%)	TOTAL sur 100
1	CLARC ARCHITECTES	32,0	33,34	65,34
2	ROCHER ARCHITECTURE	38,0	40,00	78,00
3	GESLAND ET HAMELOT	39,5	37,31	76,81
4	PRN ARCHITECTE	44,5	37,86	82,36
5	CF ARCHITECTURE	42,5	34,68	77,18

Classement général	Note	Candidat	*Pour rappel, prix :*
1	82,36	PRN ARCHITECTE	*52 170,00 €*
2	78,00	ROCHER ARCHITECTURE	*49 382,00 €*
3	77,18	CF ARCHITECTURE	*56 964,00 €*
4	76,81	GESLAND ET HAMELOT	*52 936,00 €*
5	65,34	CLARC ARCHITECTES	*59 250,00 €*

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213501703-20261123-20260703-DE

Il vous est proposé,

- **De confier** la mission de maitrise d'œuvre au cabinet PRN architecte au mieux disant de la note de cette consultation pour un montant 52 170,00€.
- **Inscrire** au budget primitif de 2027 ladite somme pour l'opération de réhabilitation de la mairie
- **Autoriser** M. Le Maire, à signer tous les documents relatifs à ce marché

Après en avoir délibéré, les membres de Conseil Municipal approuve la délibération ci-dessus avec :

Pour 15 , contre et abstention ,

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jean-Luc DELAUNAY

